

Invitation à une activité de formation continue



Titre : AGA

No d'activité : 94854

Date : vendredi le 12 septembre 2025

Lieu : Le Château Taillefer Lafon - Vignoble & Cidrie

Coordonnées : Le Château Taillefer Lafon - Vignoble & Cidrie
1500 Mnt Champagne, Laval,
QC H7X 4H9

Objectifs

Gérer l'invalidité : au-delà des formulaires (CEM 263)

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Définir les notions d'inaptitude et d'invalidité au travail ;
- Établir les limitations fonctionnelles en fonction du diagnostic et de la symptomatologie du patient ;
- Préciser la notion de retour au travail progressif et encourager la réinsertion du travailleur avec l'aide de l'employeur et de l'assureur ;
- Compléter le formulaire d'assurance en incluant les éléments clés ;
- Préciser le mandat du médecin traitant, du médecin conseil et du médecin expert et faciliter la collaboration de ces intervenants.

Président de séance : Dre Marie-Claude Lavigne

Horaires

2025-09-12	13:00	13:30	Accueil/Clôture
------------	-------	-------	-----------------

2025-09-12	13:30	16:30	Conférence	Gérer l'invalidité : au-delà des formulaires
------------	-------	-------	------------	--

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de aucun

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.